



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1^{er} octobre 2019 à 19 h 30
7701, boul. Louis-H. La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présence de Mr Luis Miranda, maire d'arrondissement.

ABSENCES :

Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mohamed Cherif Ferah, Directeur d'arrondissement
Mme Ninon Meunier, Secrétaire d'arrondissement substitut
Mme Nathalie Robitaille, Secrétaire d'arrondissement substitut

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 19 h 30, mais aucune question n'est posée.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 19 h 30, mais aucune question n'est posée.

10.02

CA19 12228

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2019, à 19 h 30

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2019, à 19 h 30.

ADOPTÉE

10.03

CA19 12229

Approuver le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour l'arrondissement d'Anjou, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévus pour ces projets pour les années 2020, 2021 et 2022, et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal, à savoir :

En millier \$

Projet INVESTI	2020	2021	2022	Total
34909 - Programme de réaménagement de parcs	2 921	1 425	1 845	6 191
42509 - Programme de protection des bâtiments	1 766	3 470	3 083	8 319
55510 - Programme de réfection routière et d'infrastructures	860	700	700	2 260
68509 - Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	116	68	35	219
Total général	5 663	5 663	5 663	16 989

ADOPTÉE

30.01 1190558001

CA19 12230

Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice financier 2020

ATTENDU QUE lors de la réforme du financement des arrondissements, l'arrondissement d'Anjou n'a pas obtenu les transferts centraux lui permettant de maintenir les services à la population sans avoir à imposer une taxe locale;

ATTENDU QUE nous devons par respect pour notre population, adopter un budget qui assure le maintien des services de proximité;

ATTENDU QU'il revient à l'arrondissement de pallier à cette dotation budgétaire déficiente;

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter le budget dressé conformément à l'article 143 de la Charte et de transmettre celui-ci au comité exécutif de la Ville de Montréal.

D'adopter un budget de fonctionnement pour l'année 2020 au montant de 27 603 500 \$ pour le volet dépenses, un montant de 1 595 000 \$ pour les revenus autonomes.

Afin d'équilibrer le budget, l'arrondissement entend adopter un règlement visant l'imposition de taxes relatives aux services à l'ensemble des immeubles imposables de l'arrondissement de 12,5 ¢ du 100 \$ d'évaluation. Cette taxe générera des recettes totalisant 7 740 300 \$.

ADOPTÉE

30.02 1190558002

CA19 12231

Levée de la séance

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 19 h 48.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Ninon Meunier
Secrétaire d'arrondissement substitut
